Image not found or type unknown

Parent accro au point de dépenser des sommes astronomiques

Par **couette04**, le **03/10/2014** à **20:22**

Bonjour,

C'est un des parents qui est dépendant, non pas a la drogue ou a l'alcool, mais à la voyance téléphonique et qui dure depuis plus d'un an. Des relevés de comptes qui montrent des paiement par CB à ces services, des factures détaillées de téléphone le prouvant. Une dépendance qui en vient a un cumul de factures impayées du téléphone fixe à plus de 3000 €, faire partir toute sa paye et contracter des crédits a la conso pris a divers organismes pour avoir plus d'argent mais sans les rembourser, mettre son compte en banque à un gros découvert, ne plus donner de nouvelle a sa banque et ouvrir un compte dans une autre.
Ce fait doit il être dénoncé en cas de divorce par rapport à la garde des enfants? Car, peut on se demander si une fois seul, ce parent avec cette dépendance, pourra gérer les frais de la vie courante alors qu' a ce jour il ne participe a rien avec sa paye? Peut il s'occuper des enfants correctement? Peut on considérer cela comme une maladie, dépression?

Merci a tous

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés